



Président du CCAS : Mr Damien MOREL

2 route d'Arques - 62500 Clairmarais

TÉL : 03.21.38.08.61 – 07.69.44.98.33

N° d'agrément : 0620698CL000120-23

action.sociale.jeunesse@gmail.com



Les documents (et médicaments sous ordonnance) seront restitués aux familles à l'issue du dernier accueil de loisirs de l'année 2023.

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné (e).....

Docteur en médecine,

Certifie qu'à ce jour l'enfant.....

Né (e) le.....

- Est à jour dans ses vaccinations.
- Ne présente aucun signe clinique apparent de maladie contagieuse aiguë ou chronique et qu'il est donc apte à la vie en collectivité.
- Ne présente aucune contre-indication à pratiquer dans un but d'initiation et de découverte des familles d'activités faisant l'objet de dispositions particulières comme :
- ⇒ La baignade - le canoë, le kayak & activités assimilées - le char à voile - l'équitation
- l'escalade - la randonnée pédestre - le tir à l'arc - le cyclotourisme.
- Ne présente aucune contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives adaptées à l'âge des enfants.

Fait à....., Le.....

Signature et cachet du médecin

RGPD - A titre informatif, les données récoltées seront uniquement utilisées par le service action sociale et seront conservées jusqu'au 31/12/2023.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous le jugez utile. Pour exercer vos droits, contactez-nous auparavant en nous adressant un courrier postal (Mairie de Clairmarais – 2 route d'Arques – 62500 CLAIRMARAIS) ou via la plateforme dédiée en ligne (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/clairmarais>).